

Bruxelles, septembre 2026

Chers parents,

L'équipe médico-sociale de notre service de Promotion de la Santé à l'Ecole (P. S. E.) vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Le service développe à l'école une approche plus collective et globale de la santé des jeunes, avec des actions ciblées auprès d'eux (comme l'environnement scolaire, l'alimentation, la prévention des accidents, l'éducation sexuelle et affective...), en concertation avec le Conseil de Participation.

Nos missions sont les bilans de santé, le dépistage, la prophylaxie des maladies transmissibles... .

Les examens médicaux sont organisés comme suit :

- **Dans l'enseignement maternel :**
 - ❖ **1^{ère} année : examen partiel : vue, ouïe, développement poids-taille, chez le garçon, le médecin vérifie si les testicules sont en place**
 - ❖ **3^{ème} année : examen clinique complet et éventuellement une évaluation neuro-motrice et un repérage des troubles du langage**
- **Dans l'enseignement primaire :**
 - ❖ **2^{ème} et 6^{ème} années : examen clinique complet**
 - ❖ **4^{ème} année : examen de la vue**

A l'occasion de la visite médicale, un bilan vaccinal sera effectué et un rattrapage contre la rougeole - la rubéole - les oreillons vous sera proposé en 2^{ème} et en 6^{ème} primaire.

L'école fréquentée par votre enfant a accepté l'équipe qui lui a été proposée. Si vous désirez refuser cette équipe, la loi vous en donne la faculté. Dans ce cas, elle vous oblige à choisir une autre équipe PSE et à procéder à l'examen médical requis dans les deux mois, à partir de votre opposition qui doit nous parvenir avant le 30 septembre 2024 par lettre recommandée.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et veuillez croire, chers parents, en notre entier dévouement.

Dr Olivier COSTA, Dr Alexandra PROUVOST- Médecins scolaires
Audrey MARECHAL, Marie VANDERSTRAETEN, Myriam WINDEY, Eloïse DRAUX et Marie-Pierre WODON - Infirmières PSE

Depuis le 1er janvier 2015, la Promotion de la Santé à l'Ecole est transférée à l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).